



Avis public d'élection

Date du scrutin 2021-11-07

Par cet avis public, **Julie Dubé**, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

Poste de mairesse ou maire
Poste de conseillère ou conseiller 1
Poste de conseillère ou conseiller 2
Poste de conseillère ou conseiller 3
Poste de conseillère ou conseiller 4
Poste de conseillère ou conseiller 5
Poste de conseillère ou conseiller 6

2. Toute déclaration de candidature à l'un de ces postes doit être produite au bureau de la présidente d'élection (ou de l'adjointe désignée pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant) aux jours et aux heures suivants :

Du 17 septembre au 1^{er} octobre 2021

Horaire

Lundi	De 8 h 30 à 12 h	De 13 h à 16 h
Mardi	De 8 h 30 à 12 h	De 13 h à 16 h
Mercredi	De 8 h 30 à 12 h	De 13 h à 16 h
Jeudi	De 8 h 30 à 12 h	De 13 h à 16 h
Vendredi	De 8 h 30 à 12 h	

Attention : le vendredi 1^{er} octobre 2021, le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, **entre 9h30 et 20h00**, aux dates suivantes :

Jour du scrutin : **Dimanche 7 novembre 2021**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 31 octobre 2021**

**Mesures exceptionnelles liées à la situation sanitaire
(vote par correspondance – COVID-19)**

4. Vous pourrez voter par correspondance si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- Vous êtes domicilié(e) dans un établissement de santé admissible¹;
- Vous êtes domicilié(e) dans la municipalité, mais incapable de vous déplacer pour des raisons de santé ou vous êtes une proche aidante ou un proche aidant domicilié à la même adresse qu'une telle personne;
- Vous aurez 70 ans ou plus le jour du scrutin;
- Entre le dimanche 17 octobre 2021 et le mercredi 27 octobre 2021, vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, car vous :
 - êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
 - avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré(e) comme porteur(teuse) de la maladie;
 - présentez des symptômes de COVID-19;
 - avez été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;
 - êtes en attente d'un résultat de test de COVID-19.

Pour voter par correspondance, vous devez faire une demande verbale ou écrite en communiquant avec la présidente d'élection au plus tard **le mercredi 27 octobre 2021**.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du **lundi 18 octobre 2021**.

Si vous êtes inscrit(e) au vote par correspondance et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après leur envoi, vous pourrez communiquer avec la présidente d'élection pour en recevoir de nouveaux.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente d'élection au plus tard **le vendredi 5 novembre 2021 à 16 h 30**.

Si vous demandez de voter par correspondance car vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, votre demande sera valide uniquement pour le scrutin en cours. Si vous êtes dans une autre des situations présentées ci-haut, votre demande sera valide pour le scrutin en cours et pour les recommencements qui pourraient en découler.

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : **Chantal Boucher**

6. L'adjointe suivante a été désignée pour recevoir des déclarations de candidature : **Francine Roy**

7. Vous pouvez joindre la présidente (ou joindre son adjointe, le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente d'élection

Adresse 775 route Flavie-Drapeau, Sainte-Flavie (Québec) G0J 2L0

Téléphone 418-775-7050, poste 2602

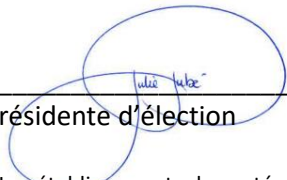
Adjointe

Adresse 775 route Flavie-Drapeau, Sainte-Flavie (Québec) G0J 2L0

Téléphone 418-775-7050, poste 2603

Signature

Donné à Sainte-Flavie le 13 septembre 2021



Présidente d'élection

¹ Les établissements de santé admissibles sont les centres hospitaliers, les CHSLD, les centres de réadaptation et les résidences privées pour aînés inscrites au registre constitué en vertu de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (chapitre S-4.2) et les centres hospitaliers et les centres d'accueil au sens de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris* (chapitre S-5).



Nettoyage des berges de La Mitis Samedi 25 SEPTEMBRE 2021

SAINT-OCTAVE-DE-MÉTIS, le 20 août 2021,

Le Parc de la rivière Mitis, le Parc régional de la rivière Mitis, les Jardins de Métis, ÉCO Mitis, le CLD de Métis-sur-Mer, Jeunesse maritime du St-Laurent et plusieurs municipalités ont le plaisir de vous inviter, le samedi 25 septembre à 9h, à participer à la **Grande corvée de nettoyage des berges!**

Points de ralliement du Grand nettoyage le 25 septembre:

Départ à 9h00 :

Pôle d'accueil du Parc régional de la rivière Mitis: 900, route de la mer, Sainte-Flavie.

Métis-sur-Mer: halte municipale devant l'église, rue Principale.

Sainte-Flavie: église.

Sainte-Luce: chalet de services (cantine), route du Fleuve.

Le poids des matières résiduelles sera comptabilisé afin de contribuer à la mission 1000 Tonnes initiée par la scientifique mitissienne Lyne Morissette, écologiste spécialiste des mammifères marins.
<https://www.facebook.com/mission1000tonnes/>

Afin d'assurer la sécurité de tous, l'activité va se dérouler dans le respect de normes sanitaires en vigueur à la date de l'événement. Nous demandons aux participants d'apporter leur couvre-visage/masque et gants de travail et nous fournirons des seaux pour ramasser les déchets

Éco Mitis est un regroupement citoyen qui promeut la protection et la conservation de l'environnement ainsi que la réhabilitation des milieux dégradés dans La Mitis par la sensibilisation, l'éducation et la mise en place d'actions concertées. Grâce à une approche écosystémique, Éco Mitis souhaite assurer la viabilité de l'environnement mitissien par l'harmonisation de la trame verte, et ce, dans le souci de maintenir et d'accroître la biodiversité pour le bien-être des générations actuelles et futures.

Le samedi 25 septembre, contribuons ensemble à assainir notre environnement!

Merci de participer à cette action écologique!

Pour plus d'informations sur l'activité, veuillez contacter :

- Marie-Claude Hamel, directrice d'ÉCO Mitis
info@ecomitis.org ou Facebook [Éco Mitis](#), (418) 750-1985
- Kathy Laplante, directrice du Parc régional de la rivière Mitis direction@parcregionaldelarivieremitis.org